



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la ville

Question au Gouvernement n° 3253

Texte de la question

RENOVATION URBAINE

M. le président. La parole est à M. Jean-Pierre Nicolas, pour le groupe UMP.

M. Jean-Pierre Nicolas. Monsieur le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement, l'Agence nationale pour la rénovation urbaine fête ses trois ans d'existence.

Cette agence, vous l'avez voulue avec une détermination et une force de tous les instants, pour qu'elle soit l'outil déterminant du programme national de rénovation urbaine qui constitue l'un des piliers de la politique de cohésion sociale engagée par le gouvernement de Dominique de Villepin.

Chacun sur ces bancs sait en effet que le logement peut être un terrible discriminant social, qu'il peut même humilier, mais qu'il peut être également un formidable ascenseur social. L'action de l'Agence vise donc à rénover en profondeur les quartiers les plus en difficulté par la réalisation de constructions neuves, la démolition de logements, leur réhabilitation et l'amélioration ou la création d'espaces ou d'équipements de proximité.

Cette action commence à porter ses fruits, pour le mieux-être des habitants de ces quartiers - si j'en juge, monsieur le ministre, par ce que je constate chaque jour à Évreux, dans ce quartier de la Madeleine que vous connaissez bien et qui est en train de changer d'âme sous l'impulsion du maire.

Avec ses partenaires, et notamment l'UESL, la Caisse des dépôts et consignations et la Caisse de garantie du logement social, l'État a doté l'Agence de moyens financiers exceptionnels, jamais mobilisés jusqu'alors. Si mes renseignements sont justes, l'État renforcera encore sa participation dans le cadre du projet de loi instituant le droit opposable au logement.

Ce sont ainsi près de 35 milliards qui seront consacrés à ce véritable devoir national que constitue la rénovation urbaine de quelque 500 quartiers.

Certes, les financements sont indispensables à ces objectifs, mais encore faut-il que les collectivités et les bailleurs sociaux aient la capacité de réaliser ces programmes. Pouvez-vous donc, monsieur le ministre, éclairer la représentation nationale sur la situation actuelle de ce chantier prioritaire de la République et ses perspectives à court et moyen terme ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement.

M. Jean-Louis Borloo, *ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement*. Monsieur Nicolas, le " plan Marshall " des banlieues dont on entendait parler depuis trente ans, ce grand plan destiné à casser une fois pour toutes, dans notre pays, la ségrégation territoriale qui a entraîné des ségrégations sociales, un habitat différent de ce qu'il est ailleurs et le développement d'une culture, d'une économie et parfois même d'une justice propres aux quartiers, consiste à transformer intégralement l'habitat en mettant en place une voirie, des espaces publics et des équipements publics, en rasant ce qui doit être rasé pour ouvrir ou améliorer l'habitat. Voici quel est aujourd'hui l'état de ce plan de rénovation urbaine : 450 des 500 quartiers sont en chantier. Dans 450 quartiers de France, l'amélioration et la rénovation sont en cours et les grues sont à l'oeuvre. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Le montant de ce programme a été porté à 35 milliards d'euros. Le comité d'évaluation et de suivi qui s'est réuni voici un mois a indiqué que ce programme était aujourd'hui un succès et je remercie ceux de nos amis socialistes qui ont déclaré que si - par extraordinaire - ils parvenaient au pouvoir (*Exclamations sur les bancs du*

groupe socialiste), ils maintiendraient l'Agence nationale de rénovation urbaine, qui est un outil très attendu. Certes, monsieur le député, le travail est très difficile. La semaine dernière, 2 300 maires et représentants des directions départementales de l'équipement, des SA et offices d'HLM se sont réunis pendant deux jours à Paris pour échanger leur expérience à propos de ces quartiers.

Ce programme ne sera plus arrêté. Dans un quart de ces quartiers déjà la vie a changé, le sourire est revenu sur le visage des mamans et des enfants. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)*

Monsieur le député, ce programme, qui met en oeuvre des chantiers dans 500 endroits en même temps, est le plus grand chantier civil lancé dans notre pays depuis le début de ce siècle. Il repose sur les maires, sur les HLM et, bien entendu, sur l'État qui l'a imaginé.

M. Albert Facon. Prêcheur ! Vous finirez au Vatican !

M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement. Ce programme ne s'arrêtera pas, quelles que soient les vociférations ou les postures, parce que c'est un programme républicain qu'il fallait enfin lancer.

(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Nicolas](#)

Circonscription : Eure (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3253

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : emploi, cohésion sociale et logement

Ministère attributaire : emploi, cohésion sociale et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 février 2007

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 14 février 2007